



Jean-François DE CONINCK



## Sommaire

### Vie de l'Organisation

Réunion régionale du 18/11/2019	p5
UTR rencontre les syndicats	p5-6
Conférence d'Yves Verollet	p6

### Vie des Sections

Retour sur quelques AG	p2
------------------------	----

### Les Actions

Action du 3 Octobre 2019	p4
Semaine bleue	p4

### Témoignage

Habitat et humanisme	p3
----------------------	----

### Rencontre

Avec M. PIETRASZEWSKI (député)	p3
--------------------------------	----

### Vie pratique

Mutuelle et carte CEZAM	p7
-------------------------	----

<b>AGENDA</b>	p8
---------------	----

## Edito

### Bonne Année

C'est peut-être un peu générique et désuet, mais manifestement la tradition de s'échanger des bons vœux résiste ou persiste.

Aussi nous ne boudons pas notre plaisir de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle 2020. Qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos familles et vos proches, joie et satisfaction et la pleine réalisation de tous vos projets.

Nous aurons une pensée toute particulière pour nos amis militants qui souffrent dans leur chair en leur souhaitant un prompt rétablissement, une bonne santé et le plaisir de les revoir rapidement parmi nous.

Emettons aussi le vœu de voir se consolider tout au long de cette nouvelle année une "solidarité intergénérationnelle", Actifs et Retraités tous unis dans cette CFDT qui nous mobilise, car ensemble nous sommes plus forts, ensemble nous sommes utiles.

Bonne année pour profiter de cette "nouvelle période de la vie, la période du temps choisi".

La Retraite doit nous permettre aussi de militer autrement, de nous engager sur de nouveaux dossiers, de compléter nos compétences, de privilégier nos appétences, voire d'exercer de nouvelles responsabilités au sein de la CFDT Retraités et ainsi de participer à son fonctionnement.

L'action de la commission "Développement" de notre UTR le démontre. Elle diversifie ses outils (communication, information, formation, carte CEZAM, complémentaire Santé), multiplie les actions à destination des Retraités (mobilisation, défense des droits, rencontres débat, réunions conviviales, sorties), et développe les contacts avec les syndicats de branche pour faciliter les transferts Salariés vers Retraités.

Au sein de la CFDT Retraités, notre UTR Métropole Lilloise, nos sections (ULR et SSR) doivent encore accentuer leur développement. C'est notre vœu mais c'est aussi la mission de chacun d'entre nous, Retraités Militants CFDT.

**Nous formulons enfin le vœu, qu'outre notre engagement de Retraités CFDT, nous ne négligions pas notre responsabilité citoyenne ; les prochaines élections municipales se profilent à l'horizon.**

Les dernières échéances électorales ont démontré la méfiance voire le peu d'intérêt d'un nombre grandissant de nos concitoyens pour la politique.

L'érosion récente des clivages politiques traditionnels, l'émergence de listes et de personnalités nouvelles, multiples et parfois méconnues, une communication tronquée peuvent demain bousculer toute la vie politique française et promouvoir aux responsabilités des adeptes d'idéologies douteuses.

Certes, nous disposons d'une liberté de choix et d'un droit d'expression. Mais usons-nous de notre devoir de vigilance et de communication ?

Plus que jamais, face à un risque grandissant et toujours possible, échangeons, communiquons entre nous. La démocratie et la solidarité méritent d'être âprement défendues !

**Bonne et Heureuse Année à tous.**

JFD

**INFORMATION IMPORTANTE  
SUR LES COTISATIONS  
A RETROUVER EN PAGE 8**

**Est joint à cet envoi un  
formulaire de demande de la  
carte CEZAM**

## Retour sur quelques assemblées générales de SSR Les retraités du SGEN le 9 octobre 2019

C'est à une journée<sup>1</sup> chargée en décisions, débats et visite qu'ont été « soumis » les retraités des sections présents pour cette assemblée générale annuelle. Comme chaque année nous avons choisi un thème de débat qui était ce jour « **L'Éducation nationale et la société face au décrochage scolaire** ». Nous avons bénéficié pour ce débat de l'intervention de Christian Delbarre, ancien directeur de l'Association de Prévention Spécialisée de Mons en Baroeul (APSM) – Club Azimuts, Jean-Marie Toulisse, ancien secrétaire général de la CFDT Nord Pas de Calais, actuellement responsable d'une école de la deuxième chance, Thierry Willaey responsable Sgen-CFDT 59/62 pour la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire).

**26 personnes étaient présentes à ce débat et pas seulement les adhérents retraités du Sgen-CFDT ; pour l'organiser au mieux nous avons fait le choix de laisser intervenir les invités (une quinzaine de minutes chacun) avant de leur poser des questions synthétisées par Jacques Descamps.**

**Quelques extraits des interventions significatifs.**

**Jean-Marie TOULISSE** « À l'école de la 2<sup>e</sup> chance, on prend les jeunes comme ils sont et je sais que si je veux les aider, c'est à nous de nous bouger le cul pour que chacun soit capable au bout de 5 mois de faire un entretien d'embauche ou de faire un retour en formation, et on y arrive ».

**Thierry WILLAEY** a présenté les axes de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire pour l'Académie de Lille (MLDS) : Remédiation (retour en formation initiale, apprentissage, mais aussi « prendre du temps » pour orienter vers une Mission locale, vers une école de la 2<sup>ème</sup> chance ...). Prévention du décrochage scolaire : en appui aux établissements, pour les élèves absentéistes.

**Christian DELBARRE** intervient sur l'action en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance, qui concerne les jeunes de 11 à 25 ans, mais le Département du Nord souhaite rajeunir cette *cible*. Puis sur les actions auprès des jeunes et des familles et actions collectives (par exemple pour gérer la violence dans et autour du collège et avec un certain succès). **JD ■**

## ... et les retraités S3C le 8 novembre 2019

**C'est une trentaine d'adhérents de la section des retraités CFDT 3C (communication, conseil, culture) qui ont répondu présents à la « rencontre annuelle » qui s'est tenue à la bourse du travail à Lille.**

Si la majorité d'entre eux venait de la métropole lilloise, il faut souligner la présence de collègues retraités de Valenciennes, Béthune, Boulogne, Frévent...ainsi que des représentants des UTR Hainaut-Avesnois et Pas de Calais.

La matinée a été studieuse, les rapports d'activités et financiers ont précédé le thème central de la journée : analyses et réflexions sur le « pacte du pouvoir de vivre »<sup>2</sup>. Après un bref rappel de l'historique et la présentation générale de ce pacte, les adhérents se sont exprimés sur les 3 items qui concernent plus particulièrement les retraités (16, 17, ...).

Nous avons pris un repas convivial au restaurant, avant d'aller visiter le musée du 5 juin 1944<sup>3</sup> à Tourcoing. Ce dernier est installé dans le bunker qui a servi de « poste d'écoute » à la kommandantur allemande durant la seconde guerre mondiale.

Il a notamment capté le fameux message annonçant le débarquement de Normandie « les sanglots longs des violons ... »

Les reconstitutions historiques, les nombreux objets et documents ainsi que les anecdotes présentées par les bénévoles de l'association qui gèrent ce musée ont ravi l'ensemble des participants. **S3C ■**



<sup>1</sup> Voir un CR plus complet sur <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/> en choisissant « Retraités » dans le filtre « métiers »

<sup>2</sup> <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

<sup>3</sup> <http://www.museedu5juin1944.asso.fr/>

## Permettre l'accès à un logement décent aux personnes en difficulté !

Nadine FOURNIER témoigne de son engagement

### Voir des gens "dormir" dans la rue, m'est insupportable (566 personnes mortes dans la rue l'an dernier) mais que faire ?



En surfant sur le net, j'ai découvert l'association Habitat et Humanisme. Propriétaire de logements individuels (grâce aux dons), mais également, gérante d'un parc de logements, mis à disposition par des propriétaires "solidaires", créatrice de pensions de famille (idéales pour les personnes depuis longtemps dans la rue), d'habitats intergénérationnels, d'EPAHD, elle relogé ou loge des personnes ou des familles dans la précarité ou dans la solitude, mais surtout elle accompagne les personnes relogées. Je suis donc devenue accompagnante. J'aide la famille ou la personne dans son installation (déménagement, recherche de meuble ou d'électroménager au meilleur prix ou par don), ses démarches (CAF, pôle emploi ...), également dans une recherche d'emploi ou de formation, éventuellement à établir un budget. L'important est d'être à l'écoute et de ne pas se substituer à la personne mais l'amener à être autonome. Parfois, il s'agit seulement d'être là et de briser la solitude. Je fais, également, partie du bureau de l'association, je participe aux réunions et en assure le secrétariat. Je participe au Comité d'Attribution des logements. N'ayant pas assez de logements pour toutes les demandes, il nous faut parfois hiérarchiser les dossiers, ce qui n'est pas facile. Nous avons aussi une équipe de "bricoleurs" qui entretient les logements et une autre qui en fait la recherche. Bien que parfois, il m'arrive d'être complètement bouleversée par des situations dramatiques, c'est aussi un vrai bonheur. L'équipe de bénévoles est motivante, leur enthousiasme est communicatif et même si ce n'est pas assez, j'ai réellement l'impression d'être utile et de rendre le monde meilleur ... un peu.

C'est, pour moi, le prolongement parfait de ma vie syndicale. Nous avons un projet, celui d'implanter dans Lille, un café solidaire, un endroit où l'on peut prendre un repas chaud contre une très modeste contribution. Où l'on peut également se retrouver et briser le cercle de la solitude. Mais cela demande beaucoup de bénévoles.

Alors si le cœur vous en dit ... ( Contact : [na.fournier@habitat-humanisme.org](mailto:na.fournier@habitat-humanisme.org) ) **NF** ■

# RENCONTRE

## AVEC LE DEPUTE DE LA 11<sup>ème</sup> CIRCONSCRIPTION Mr PIETRASZEWSKI

En octobre 2019 l'Union Locale des Retraités d'Armentières avait sollicité M. PIETRASZEWSKI<sup>4</sup> pour une rencontre à la veille d'échéances telles que : le vote de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2020, la perspective d'un projet de loi « grand âge », l'application du plan santé 2022 et plus généralement la rupture de notre contrat social, le gouvernement ayant décidé de ne plus traiter les retraités à égalité.

Une rencontre a été programmée le 4 novembre 2019. Nous étions 4 à représenter la CFDT Retraités.

Nous avons repris les thèmes abordés dans notre demande de rendez-vous et en avons profité pour rappeler que le Gouvernement était actuellement amputé du ministère des Personnes âgées. Notre action du 14 juin (dépôt symbolique d'une plaque « Ministère des retraités et Personnes âgées » à la Préfecture de Région) n'est à ses yeux que corporatisme !!!

Concernant les difficultés rencontrées par les personnes âgées face aux démarches qui se font de plus en plus par internet et la diminution des services publics, M. PIETRASZEWSKI précise que c'est aux collectivités territoriales à trouver des solutions d'accompagnement ! Comme par exemple, les maisons de services au public.

Notre délégation a aussi dénoncé l'abandon du Tiers payant obligatoire (hors ALD). .../...

M. PIETRASZEWSKI estime que ce n'est pas une bonne solution puisque les plus vulnérables bénéficient de la CMU ou de la CMU-C. et que cela fonctionne très bien

Le Député dit aussi, que dans la loi 2022 un effort est demandé aux médecins et que l'on se trouve dans les derniers moments de la phase « incitation » ; si ça ne marche pas, on passera à une phase de coercition lors de la prochaine mandature.

Après avoir dénoncé l'exonération des cotisations sociales sans compensation qui fait redevenir dans le rouge le budget de la Sécurité Sociale, la délégation CFDT lui a demandé ce qu'il avait voté : il a reconnu *ne pas avoir voté pour la compensation*.

Même si nous sommes sortis déçus de cette entrevue, nous pensons qu'il faut poursuivre ces rencontres avec nos députés, sénateurs, maires, car à force de leur faire part de nos revendications, d'attirer leur attention sur des points qu'ils n'ont pas forcément travaillés, un jour ou l'autre, lors d'un débat, un vote, ils pourront en tenir compte.

M. PIETRASZEWSKI après nous avoir remis une invitation pour participer à un laboratoire citoyen sur les solidarités, qu'il animera à Armentières, nous a proposé de le rencontrer pour débattre de la réforme des retraites.

En attendant cette rencontre, nous allons lui envoyer le tract de la CFDT reprenant nos revendications. **MG, AB** ■

<sup>4</sup> Qui est devenu secrétaire d'état chargé des retraites depuis le 17/12 en remplacement de monsieur DELEVOYE.

## Mobilisation « régionalisée » du 3 octobre 2019, à Amiens pour le Pouvoir d'Achat et ses suites !

Pour notre Union Régionale Retraités Hauts-de-France organiser une manifestation, mobilisant nos adhérents de Dunkerque à Château-Thierry, d'Abbeville à Valenciennes était une tâche bien complexe à laquelle elle a su répondre.

Pour sa part, l'UTR Métropole Lilloise a rejoint Amiens en bus. Nos 55 adhérents ont bien tenu leur place parmi les 250 présents. Vêtus d'orange, portant drapeaux, et ardoises-pancartes reprenant des slogans, nous avons chanté nos revendications sur les airs du carnaval de Dunkerque, et distribué des tracts aux passants de cette rue piétonnière, tous unis derrière une banderole « Retraités en colère »

Pour les adhérents de l'UTR Métropole Lilloise la manif du matin a ensuite cédé le pas à la convivialité avec un bon repas suivi d'une visite d'Amiens en deux groupes, l'un pour la visite de la cathédrale, l'autre sur les pas de Jules Verne

Les adhérents sont repartis satisfaits de cette très belle journée qui a permis l'expression de notre mécontentement mais aussi un temps indispensable de convivialité et de culture. Nous avons cependant regretté l'absence des médias, et nous aurions souhaité une plus grande participation des militants et adhérents.

Soulignons quand même les points positifs :

- sur l'UTR, des centaines de tracts reprenant nos revendications ont été distribués,
- des sections ont contacté députés, sénateurs, maires ...
- au niveau national, la CFDT Retraités a été reçue chez le haut-commissaire aux retraités. **MG, JD** ■



### APRES UN 3 OCTOBRE ORANGE, ON CONTINUE AVEC UNE SEMAINE BLEUE

Les UTR des Hauts-de-France, dont la nôtre, ont continué l'action pendant la Semaine Bleue (l'UCR en est partenaire) : tractage, tenue de stands, actions de visibilité, cartes pétition, présentation de nos guides, distribution de notre presse ...

D'Amiens et Tourcoing, de Dunkerque à Soissons, mais aussi dans le Pays de Mormal (en partenariat avec Villes Amies des Aînés), les actions ont été nombreuses et relayées sur le compte Twitter de l'URR avec les *hashtags* #SemaineBleue et @SemaineBleue.

**A TOURCOING**, l'Union Locale des Retraités CFDT a tenu un stand. Cette manifestation, organisée par la mairie, a malheureusement accueilli moins de public que les autres années, mais le stand CFDT Retraités a reçu la visite de plusieurs personnes intéressées par nos actions, nos guides pratiques et notre mutuelle.

Nous avons eu également la visite éclair de Monsieur Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics et Monsieur Ledoux, député de la 10<sup>ème</sup> circonscription qui, une fois encore, nous a promis un retour sur nos différents courriers mais à ce jour, rien ne nous est parvenu. A suivre...

Et pas plus de nouvelles de Madame Petit députée de la 9<sup>ème</sup> circonscription. .../...

Par ailleurs nous avons animé une rencontre sur les « aidants familiaux » et nous mettons en place l'action « accessibilité ». Les adhérents de notre territoire seront invités à nous rejoindre pour aider à distribuer des tracts dans les quartiers et faire remonter les préconisations d'amélioration souhaitées par les habitants. **BP, MV** ■

## Rencontre régionale du 18 novembre 2019 Point sur la fusion des URR du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie

Cela fait donc déjà 2 ans que nous travaillons ensemble, aussi le conseil de l'URR Hauts-de-France nous a proposé d'établir un rapport d'étape lors d'une rencontre régionale de délégués le 18 novembre 2019.

Nous étions 10 militantes et militants de l'UTR CFDT Métropole Lilloise à participer à cette rencontre à Creil et nous avons travaillé en 5 ateliers : développement, formation, vie sociale et sociétale, communication extérieure et action revendicative. Chaque atelier a fait le constat de la réalisation depuis 2 ans et a travaillé sur des propositions pour l'avenir, pour les 2 ans restant jusqu'au congrès URR de 2021.

Après le temps convivial du repas, l'après-midi a été consacré à une table ronde sur le thème : « le numérique : objets connectés et nouveaux services pour les personnes âgées »

Benjamin SONNTAG de la Quadrature du Net « association de défense des libertés à l'ère numérique » et gérant d'une SARL opérateur internet, est intervenu sur :

- les objets connectés et leurs implications géopolitiques dans la société,
- les nouveaux services basés sur le numérique

Véronique VINCENT chargée de mission de la Conférence des Financeurs au conseil départemental de l'Oise est intervenue sur le dispositif expérimental, le plan Oise Séniors. Les débats furent intéressants et le travail proposé en atelier constructif pour l'avenir de notre nouvelle région des Retraités CFDT des Hauts-de-France. **MG ■**

---

## QUAND L'UTR RENCONTRE LES SYNDICATS ET LES SALARIES !

### Assemblée Générale des Douanes de Lille

L'Assemblée Générale annuelle des douanes de Lille s'est tenue le 27 septembre 2019 à la Bourse du Travail. L'occasion pour l'UTR Métropole Lilloise, invitée par la section et représentée par Martine et Bruno, de présenter les actions menées dans le cadre de son développement, ainsi que les résultats obtenus. Bruno a fait part aux 70 adhérent.es des douanes de Lille présent.es, de l'action du 3 octobre à AMIENS pour défendre le Pouvoir d'Achat des retraité.es.

A l'issue de cette réunion, deux invité.es de la Direction Générale des Finances Publiques (Impôt/Trésor) du Pas-de-Calais ont demandé des affiches « AIDANTS » avec l'intention de les exposer sur leurs panneaux syndicaux.

Le bilan d'activité de la Douane a porté quant à lui notamment sur l'action menée au printemps 2019 d'une durée de 3 mois qui a permis d'obtenir une amélioration du régime indemnitaire de 65 à 75 € net mensuellement et de meilleures conditions de travail. Il a également porté sur les difficultés liées au BREXIT en particulier l'attente des agent.es recruté.es pour effectuer ces nouvelles missions.

Il a été rappelé que la CFDT des Douanes a renforcé sa position de 1<sup>ère</sup> organisation syndicale à la suite des dernières élections professionnelles, ce dont chacun peut se réjouir. **MW ■**

---

### A l'AG du SYRPROS



Fidèle à son engagement de développer le syndicat des retraité.es, l'Union Territoriale des Retraités (UTR) de la Métropole Lilloise, a répondu favorablement à l'invitation du SYRPROS (Syndicat Régional Protection Sociale) du Nord Pas-de-Calais de participer à sa rencontre de mi-mandat le 13 décembre 2019 dans les locaux de la halle aux sucres à Lille.

Dans le contexte de crise sociale liée à la réforme des retraites, cette rencontre a fait l'objet d'une intervention de Michel CREPIN, secrétaire général de l'Union Régionale Interprofessionnelle des Hauts de France (URI). Ce dernier a rappelé que le recul de l'âge de la retraite était une ligne rouge pour la CFDT. Il a fait le point sur la réforme en cours rappelant que la CFDT restait favorable à un régime de retraite universel à points qui tienne compte des pénibilités et des salarié.es les plus défavorisé.es, notamment des femmes. Il a appelé à une forte mobilisation le 17 décembre sans pour autant partager les revendications de la CGT.

Martine WARNIER secrétaire générale adjointe de l'UTR a, quant à elle, réaffirmé l'attachement de l'UTR à un militantisme non replié sur lui-même et ses revendications spécifiques, mais, au contraire, ouvert sur la société.

Elle a rappelé la solidarité des retraité.es CFDT avec les « actifs », notamment sur ce dossier des retraites, qui manifesteront le 17 décembre au côté des salarié.es du privé et du public.

Michèle HELYNCK a présenté le dossier « aidants » élaboré par la commission santé qui donne des outils aux personnes confrontées à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Promesse a été faite « en off » à l'issue de cette journée de se retrouver prochainement (SYRPROS et UTR) afin de faire avancer la convention de transfert aux UTR Nord Pas de Calais des adhérent.es retraité.es du SYRPROS. **MW ■**

## Retraités-salariés : un travail d'équipe, rencontre à DOUAI !

Suite à notre participation au congrès du syndicat des communaux, nous avons été invités dans le cadre de l'heure d'information syndicale à présenter le dossier des aidants familiaux à Douai Agglomération, dans un souci partagé de développement.

Les échanges avec une dizaine de salariés, syndiqués et non syndiqués, ont été nombreux et riches. La présentation du "guide pour l'autonomie", édité par l'UCR a été particulièrement appréciée

Merci à Pascale Delpuech, jeune militante dynamique pour cette collaboration. **MH** ■

## Santé et rapport LIBAULT avec Yves Verollet de l'UCR



Le 6 novembre 2019, une soixantaine de retraité.es de la métropole lilloise et d'UTR voisines ont répondu à l'invitation de l'Union Territoriale des Retraités (UTR) CFDT de la Métropole Lilloise, à la conférence organisée sur les deux thèmes du plan santé 2022 et du rapport LIBAULT sur le grand âge. Cette conférence était animée par Yves VEROLLET secrétaire général adjoint de l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR) en charge notamment de la perte d'autonomie et de la santé.

**PLAN SANTE 2022 :** Après un rapide historique, Yves VEROLLET a précisé que, contrairement à ce qui était attendu, que la sécurité sociale sera encore en déficit en 2019. Ce déficit est dû à une croissance économique moins forte que prévue mais surtout à la non-compensation par l'Etat de l'exonération de charges sociales des heures supplémentaires. Cette dernière mesure, non créatrice d'emplois, ne sera en effet pas compensée par l'état.

Puis il a développé les grands axes du plan santé qui prévoit de :

- créer un collectif de soins au service des patients à l'échelle des territoires par le biais de communautés professionnelles de santé (CTPS) ;
- libérer du temps médical pour répondre aux problèmes d'accès aux soins ;
- accompagner les hôpitaux pour qu'ils renforcent l'offre aux soins de proximité ;
- recruter des étudiants de profils divers pour les orienter vers un métier de santé.

Yves a redit que la CFDT est favorable à ces mesures mais qu'elle reste plus que sceptique quant à leur application en l'absence de moyens de financement de ce plan.

Pour 2020, seules quelques mesures sont reprises dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) avec la fin notamment du numérus clausus. Il est prévu des négociations conventionnelles qui dépendent de la seule volonté du corps médical et qui ne feront que reculer l'application du plan 2022 : pour Yves, le gouvernement doit être plus incisif et plus incitatif.

**LE RAPPORT LIBAULT :** Yves a rappelé la dégradation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en indiquant que la société n'accepterait pas cette dégradation qui s'apparenterait à de la maltraitance s'il s'agissait d'enfants. Il regrette que l'excédent de la Sécurité Sociale qui aurait pu servir à financer les améliorations se soit finalement transformé en déficit, repoussant ainsi toute perspective de modernisation.

Pour Yves, le rapport LIBAULT sur le grand âge est un n<sup>ième</sup> rapport qui entre en partie dans le champ de nos revendications mais qui, en l'absence de financement pourrait, lui aussi, tomber dans les oubliettes. Le rapport EL KHOMRI sur l'amélioration des métiers du grand âge apporte aussi quelques réponses à la problématique du vieillissement et de la dépendance mais ces dernières ne sont pas financées. Ce rapport fait un constat sur la crise du recrutement des personnels dans les EHPAD qui aujourd'hui sont peu qualifiés, mal rémunérés et mal formés.

La CFDT partage ce constat et approuve les préconisations, à savoir et notamment :

- la revalorisation des métiers du grand âge ;
- l'ouverture de 18500 postes supplémentaires par an d'ici 2024 ;
- la formation des personnels recrutés ;
- l'assouplissement des règles de recrutement et la valorisation des acquis et de l'expérience.

Bien que la ministre Agnès BUZYN approuve ces recommandations, rien n'est prévu dans le PFLSS 2020 pour financer ces propositions.

**En conclusion :** encore une fois de bons constats, de bonnes idées mais rien de concret en l'absence de financement.

Les sujets abordés auraient probablement mérité plus de temps pour le débat répondant ainsi aux interrogations légitimes. Reste que cette conférence fut riche avec un intervenant qui a parfaitement éclairé la réflexion de chacun.e. **MW** ■

**Pour aller plus loin :**

✓ Plan santé 2022 : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ma\\_sante\\_2022\\_pages\\_vdef\\_.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ma_sante_2022_pages_vdef_.pdf)

✓ Rapport Libault : <https://solidarites-sante.gouv.fr/> et taper rapport Libault dans la recherche !

Pour connaître les positions de la CFDT : sur <https://www.cfdt.fr/> taper « ma santé 2022 » et rapport Libault.

## Contrat complémentaire santé UCR / MGEN Solutions Un avantage pour tous les retraités CFDT



Cela fait plusieurs années que l'UCR CFDT a décidé de souscrire à un contrat collectif pour une complémentaire santé dont tous les adhérents CFDT Retraités, et leurs conjoints, peuvent bénéficier. L'évolution de la législation en matière de couverture santé a amené l'UCR à entamer une réflexion sur l'avenir de ce contrat collectif.

En plus des remboursements indiqués dans la documentation remise aux adhérents, l'adhésion à ce contrat donne l'accès à plus de 8 000 opticiens Optistya et 4 000 audioprothésistes Audistya.



En outre avec le groupe VYV que la MGEN et HARMONIE Mutuelle viennent de fonder, des services nouveaux se développeront dans l'avenir.

Le principe du « Reste à charge zéro » ou « 100% santé » se met en place. Il concerne trois domaines de la santé : le dentaire, l'optique et l'audition. Dès cette année un certain nombre de remboursements ont été améliorés. En 2020 des « paniers » de soins ou de matériels seront peu à peu remboursés intégralement conjointement par la sécu et les mutuelles.

L'UTR a organisé il y a quelques mois une assemblée sur le sujet. Beaucoup d'adhérents se sont abstenus mais il n'est pas trop tard pour être informés ; si vous le souhaitez l'UTR peut vous faire parvenir, sur demande, une documentation plus précise.

Si vous êtes intéressés par la souscription à un contrat avec une vraie mutuelle, à des tarifs avantageux, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre BEGHIN, référent mutuelle de l'UTR ML, soit par courrier : 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS, soit par internet [metropoleilloise@retraites.cfdt.fr](mailto:metropoleilloise@retraites.cfdt.fr) ou par téléphone 06 60 44 16 00.

Attention, si vous êtes adhérent à une autre mutuelle ou assurance, vous devez démissionner de celle-ci ; souvent le délai de prévenance est de trois mois, ou vous avez 20 jours ouvrables après la réception des nouveaux tarifs pour faire part de votre décision de résilier votre adhésion.

### Tarifs 2020 de la nouvelle gamme AZUR

Vous trouverez ci-dessous le montant des cotisations mensuelles, à noter qu'il n'y a pas d'augmentation, les cotisations sont les mêmes que pour 2019 :

	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
Isolé Isolé	41,87 €	65,51 €	84,26 €	103,00 €
Duo	77,67 €	120,90 €	155,85 €	190,80 €
Famille	92,53 €	143,86 €	185,40 €	226,93 €

**Carte CEZAM Message destiné plus particulièrement aux nouveaux adhérents,** les anciens adhérents retraités, connaissent ce message qui revient chaque année. La carte CEZAM permet d'obtenir des réductions toute l'année chez les partenaires du groupe CEZAM (musées, salles de cinéma, parcs d'attraction, etc...) Plus de 140 000 offres pour vos loisirs et vacances. Des points billetterie présents sur toute la France.



De plus avec la carte 2020 vous aurez la possibilité de commander vos billets en ligne, et même télécharger l'application qui vous permettra d'utiliser votre smartphone au lieu de sortir votre carte, et d'autres services, un mode d'emploi sera joint à votre carte.

**PETIT RAPPEL :** la carte CEZAM est annuelle, si vous souhaitez l'acquérir ou la renouveler pour 2020, ne contactez pas directement CEZAM Hauts de France, mais retournez le bon de commande joint au bulletin directement à Pierre BEGHIN, 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS, ou par internet à l'adresse de l'UTR Métropole Lilloise [metropoleilloise@retraites.cfdt.fr](mailto:metropoleilloise@retraites.cfdt.fr).

Comme les années précédentes la carte est offerte aux adhérents qui en font la demande, une participation de 2.00 € est demandée pour les conjoints et assimilés. **PB■**

## COTISATIONS SYNDICALES : information et rappels !

Lors de sa réunion du 25 novembre dernier le conseil a décidé de suivre la recommandation CFDT d'une augmentation des cotisations syndicales « retraités » de 0.3% (c'est 1.6% pour les salariés). Cette augmentation prendra effet au 1/1/2020 et se fera automatiquement pour les adhérents au Prélèvement Automatique des Cotisations (PAC). Si vous payez par chèque, prenez en compte cette hausse même si cela donne un chèque comportant des centimes. Et n'oubliez surtout pas que le montant annuel de la cotisation représente 0.5% de l'ensemble des pensions AVANT le prélèvement à la source. Vous avez la possibilité de nous informer de ce montant ou de vous renseigner : voir coordonnées ci-dessous.

**Vous pouvez aussi aller sur votre espace personnel** : espace « adhérents » en haut à droite sur <https://www.cfdt.fr/> pour consulter vos données personnelles et éventuellement les modifier.

Notre conseil a aussi validé pour les PAC le passage à un prélèvement mensuel plutôt que trimestriel à compter du 1/1/2021, nous en reparlerons dans un prochain journal (sans doute celui de juin).

## AGENDA

**Lundi 6 janvier 2020** : accueil nouveaux adhérents (*La Galette*).

**Vendredi 14 février 2020** : rencontre statutaire Union Territoriale Interprofessionnelle Métropole Lilloise ;



**Mardi 26 mai 2020** : sortie UTR à Bruxelles avec visites guidées du centre de visite du Parlement Européen, le « Parliamentarium », repas au restaurant puis Musée Magritte. Participation aux frais 50 € pour les adhérents, 55 € pour les non-adhérents. Plus d'informations et bulletin d'inscription dans le journal de mars et par mél.

**Bureaux de l'UTR** : les lundi 6 janvier, 10 février, 23 mars 2020,

**Conseils de l'UTR** : les lundi 3 février, 10 avril 2020.

**Le colloque de l'URR à la maison diocésaine d'Arras prévu pour le mardi 3 mars est reporté à juin.**  
*Information dans le journal de mars*

## PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille  
CPPAP 0120S08489 - ISSN 2606-9628 -

**Directrice de la publication** : Michèle GANNE – **Rédacteur en chef** : Jacques DEVODDÈRE - **Maquette** : Sylvio GIGLIOTTI  
**Relecture** : Bernadette PEIGNAT - **Ont participé à la rédaction de ce journal** : Pierre BEGHIN, Aimée BOUVEUR,  
Jean-François DE CONINCK, Jacques DEVODDÈRE, Nadine FOURNIER, Michèle GANNE,  
Michèle HELYNCK, Bernadette PEIGNAT, Martine WARNIER et le S3C.

**Abonnement 8 € - le n° 2€**

**Impression** : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion –

**L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales**



**Ce journal est le vôtre.**

**Peut-être êtes-vous engagé-e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et dans le cadre des actions et réunions de notre UTR n'oubliez pas de faire des CR qui pourraient donner lieu à articles.**